



Peut on cumuler salaire et AAH??

Par pascal du 08

bonjour à toutes et à tous,
j'ai repris une activité à temps plein c'est à dire 35h/ semaine et je perçois l'AAH.
donc ma question est très simple, puis je cumuler ces deux revenus????
par ailleurs, je viens de faire ma déclaration trimestrielle et le CAF m'inflige déjà un indû AAH de 150? qu'en pensez vous??
merci pour vos réponses,

Par Isadore

Bonjour,

On peut cumuler les deux, mais il y a un plafond et un abattement :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21615]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21615
[/url]

Avec un emploi à temps plein, il est probable que vous ne touchiez pas les 1 016,05 euros de l'AAH.

Par pascal du 08

bonsoir,
merci pour ces précisions mais comme les textes le disent on peut cumuler durant 6 mois avant abattement donc pourquoi la CAF m'inflige déjà dès le départ un trop perçu?? je suis à temps plein 35h.